

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 octobre 2013 portant nomination à l'Observatoire national de la démographie des professions de santé

NOR : AFSE1330738A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 2010-804 du 13 juillet 2010 relatif aux missions de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2010 portant nomination à l'Observatoire national de la démographie des professions de santé ;

Vu l'arrêté du 21 septembre 2012 portant nomination à l'Observatoire national de la démographie des professions de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé en qualité de président de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé : M. le professeur Yvon Berland, président de l'université d'Aix-Marseille.

Article 2

Sont nommés, pour une durée de trois ans, membres du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé, outre les membres de droit :

Mme Isabelle Adenot, présidente du Conseil national de l'ordre des pharmaciens.

Mme Marianne Benoît Truong Canh, vice-présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes.

M. Patrick Bouet, président du Conseil national de l'ordre des médecins.

M. Yann Bourgueil, directeur de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé.

M. Christian Couzinou, président du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes.

M. Jean-Paul David, président du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes.

Mme Chantal Levasseur, présidente du conseil départemental de l'ordre des infirmiers des Bouches-du-Rhône.

M. Emanuel Loeb, président de l'Intersyndicat national des internes.

M. Julien Poimbœuf, président de l'Intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale.

M. Vincent Renard, président du Collège national des généralistes enseignants.

M. François-Xavier Schweyer, enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique.

M. Fabien Voix, président de l'Association française du personnel paramédical d'électroradiologie.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 21 octobre 2013.

MARISOL TOURAINE